



Pistes cyclables, navettes, Rezo pouce.. La Communauté de Communes avance sur la mobilité !

Magazine édité par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

Mes actualités

Espace valléen :
le territoire
engagé vers un
tourisme diversifié
et durable

4

Mes services

Convention
territoriale globale :
un projet social
pour les Montagnes
du Giffre

12

Mes découvertes

Le territoire,
comme vous ne
l'avez jamais vu
(ou presque),
c'est ici !

14



Les jeunes sportifs mis à l'honneur !

En octobre dernier à Taninges, les jeunes sportifs soutenus par la Communauté de Communes sur la saison 2021/2022 ont été mis à l'honneur à l'occasion d'un moment convivial en présence des familles, des élus communautaires et du conseiller départemental, Jean-Philippe Mas. "Cette saison, c'est une enveloppe de 45 000 euros que la collectivité consacre un soutien des jeunes champions", a indiqué Sylvie Andrès, vice-présidente de la Communauté de Communes en charge de la vie sociale. "J'ai une pensée particulière pour les familles, les clubs, les entraîneurs, mais aussi les partenaires publics et privés... qui font des efforts importants pour que ces jeunes puissent s'épanouir dans leur carrière sportive. Merci à tous".

→ Informations sur les modalités de soutien sur www.montagnesdugiffre.fr



Nos alpagistes ont du talent !

En novembre dernier à Taninges, la 2^{ème} édition du Prix d'Excellence Alpages s'est conclue de la plus belle des manières à l'occasion d'une cérémonie chaleureuse, au cours de laquelle les 17 exploitants-alpagistes candidats ont été distingués. Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes délégué à l'environnement, a conclu son discours inaugural en rappelant l'importance de l'agropastoralisme : "Par leurs pratiques et l'entretien courant réalisé, les exploitants participent à la typicité de la vallée du Giffre : productions et commercialisations diversifiées, paysages ouverts et riches, maintien de la biodiversité...".

→ Distinctions, photos et film hommage sur www.montagnesdugiffre.fr



Rencontre entre élus et agents de la Communauté de Communes

En novembre dernier, à l'initiative des conseillers communautaires, élus et agents de la Communauté de Communes se sont retrouvés à Samoëns à l'occasion d'une rencontre amicale. En début de soirée, Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes, puis Joël Vaudey, vice-président délégué aux ressources humaines, ont pris la parole pour remercier "les agents qui travaillent au quotidien pour assurer un service public de qualité. L'humain doit rester au cœur de notre fonctionnement car cela fait la force de notre collectivité. La solidarité entre agents, entre services, et la proximité avec les élus contribuent à avancer sereinement et préparer ensemble l'avenir du territoire".

→ Organigramme des services et trombinoscope des élus sur www.montagnesdugiffre.fr

Edito



Mobilité : soyons à la hauteur des enjeux de demain !

En 2021, nous avons fait le choix de laisser la Région Auvergne-Rhône-Alpes devenir seule autorité organisatrice des mobilités sur notre territoire. Cette décision unanime des élus communautaires reposait sur un constat simple lié à notre capacité de financement limitée pour assurer et développer des services réguliers en matière de transport.

Pour autant, et comme nous l'avons expliqué à l'époque, cela ne signifie pas que la Communauté de Communes se dessaisit complètement de l'organisation de la mobilité. Nous sommes conscients de l'enjeu majeur que constituent les besoins en déplacements dans la vallée, pas uniquement pour les loisirs mais aussi pour aller étudier, travailler ou faire ses courses.

C'est pourquoi nous travaillons main dans la main avec la Région dans le cadre d'une convention de coopération qui nous permet de gérer par délégation une partie des services réguliers, par exemple le transport scolaire. Par ailleurs, nous conservons une marge de manœuvre importante pour mettre en œuvre des actions à l'échelle intercommunale avec le soutien de la Région. C'est le cas avec notre service saisonnier de transport collectif ou plus récemment avec les initiatives pour développer l'usage du vélo.

A ce propos, je me réjouis de voir que notre schéma directeur cyclable soit désormais opérationnel. Il offre un cadre de travail pour agir de façon concertée dans le but d'augmenter la part du vélo dans les modes de déplacements. Si notre souhait est de créer une infrastructure cyclable qui puisse permettre de se déplacer rapidement dans la vallée, les investissements conséquents d'un tel projet pour notre collectivité - on parle de 20 à 25 millions d'euros pour les seuls axes structurants - nous obligent à agir de façon responsable, pragmatique et à prioriser les aménagements en fonction des contraintes foncières et environnementales, loin d'être anodines pour un tel projet !

C'est donc un sujet qui avance petit à petit, sachant que le développement des modes de déplacements doux ne concerne pas seulement le vélo, et qui fait l'objet d'un plan pluriannuel d'investissement qui court à minima jusqu'en 2030.

Stéphane Bouvet
Président
de la Communauté de Communes

Sommaire

2 ■ Instantanés

Sportifs de haut-niveau, Prix d'Excellence Alpages, rencontre élus/agents

3 ■ Edito/Sommaire

Le mot du Président

4/7 ■ Mes actualités

Dispositifs Espace Valléen et Arve Pure, tri des déchets, Marche rose...

8/11 ■ Dossier

Transport : quand mobilité rime avec proximité et nouveautés !

12-14 ■ Mes services

Convention territoriale globale : un projet social pour le territoire

15/19 ■ Mes découvertes

Les Montagnes du Giffre, vues du ciel

20 ■ Tour de France 2023

Venez faire un tour au Tour !



Restez en contact !

sur notre site internet : www.montagnesdugiffre.fr

sur notre page Facebook :

www.facebook.com/montagnesdugiffre/



Mentions légales

Montagnes du Giffre Mag'
Edité par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
508 avenue des Théziers
74440 Taninges
04 50 47 62 00
accueil@montagnesdugiffre.fr

Directeur de la publication:

Stéphane Bouvet, Président de la Communauté de Communes
Rédacteur en chef : Joël Vaudey, vice-président de la Communauté de Communes
Rédaction : Service communication de la Communauté de Communes
Des questions sur le magazine ? j.crugnola@montagnesdugiffre.fr

Conception graphique, mise en page :

Créations visuelles (74)
Impression : Imprimerie Gutenberg (74)
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement
Tirage : 6 500 exemplaires
Distribution : Médiapost
Crédits-photos : Communauté de Communes, David Garcia, Olivier Lestien, Gilles Piet, Aurélien Chailou, AdobeStock, Pôle France Para Ski Nordique Adapté
Dépôt légal à parution

Espace valléen : vers un tourisme 4 saisons dans les Montagnes du Giffre



Les évolutions constantes de la demande touristique et la nécessité de s'adapter au changement climatique ont amené l'Union européenne, l'État français via son Commissariat du massif des Alpes et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes à s'engager auprès des territoires du massif alpin afin de soutenir les stratégies de diversification touristique à travers le programme "Espace valléen".

Dépolariser le développement de la vallée des seuls sports d'hiver

La Communauté de Communes, en tant que territoire de projet et compétente sur la question du tourisme, souhaite capitaliser sur la dynamique de diversification initiée depuis quelques années pour asseoir un positionnement touristique durable à l'année. "C'est pour cela qu'en 2020, sous l'impulsion de la nouvelle mandature, les élus du conseil communautaire ont exprimé le souhait de s'engager dans le programme Espace valléen en répondant à l'appel à candidature pour la période 2021-2027", explique Martin Girat, vice-président de la Communauté de Communes délégué au tourisme.

Un long processus s'est alors engagé - en concertation avec les partenaires institutionnels et touristiques locaux - pour définir la stratégie de diversification du territoire ainsi

que le programme d'actions qui en découle, supports de la sélection Espace valléen. "Nous avons travaillé autour des enjeux prioritaires fixés par le partenariat de massif, à savoir l'adaptation au changement climatique, la prise en compte des nouvelles attentes des clientèles et la cohérence territoriale". Les ambitions auxquelles le territoire se donne pour mission de répondre sont ainsi regroupées autour de trois axes stratégiques :

- Renforcer l'attractivité touristique de la destination grâce à une gouvernance efficiente,
- Consolider, renforcer et ingénierer l'offre touristique pour s'adapter aux attentes des clientèles,
- Travailler à l'équilibre d'un tourisme vertueux, notamment en matière de transition écologique.

La candidature du territoire des Montagnes du Giffre a été officiellement retenue par les partenaires du dispositif en novembre 2021. Depuis cette date, deux projets majeurs sont accompagnés localement : la reconstruction du Refuge des Fonts à Sixt-Fer-à-Cheval et l'élaboration d'une politique culturelle intercommunale.



Qui peut en bénéficier, comment cela fonctionne ?

Tout porteur de projet - public ou privé - répondant à la stratégie de territoire peut mobiliser, en fonction de ses caractéristiques, des financements auprès de l'Union Européenne via le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), de l'État via le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Plan tourisme).

Vous avez un projet ? Prenez contact avec Lise Lopes, chef de projet Espace valléen à la Communauté de Communes. Elle peut vous recevoir, prendre connaissance de votre projet et vous accompagner dans le montage du dossier.

☎ 04 50 47 62 00
✉ l.lopes@montagnesdugiffre.fr



L'un des ateliers de concertation - ici organisé au siège de la Communauté de Communes à Tanninges.



En février dernier, les élus* et techniciens de la Région Auvergne Rhône-Alpes et les représentants** du Commissariat du Massif Alpin sont venus en visite dans les Montagnes du Giffre pour évoquer les projets à venir autour du dispositif Espace valléen. Accueillis par Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes, ils se sont rendus sur la voie-douce "Au fil du Giffre" à Tanninges puis au Cirque du Fer-à-Cheval.

* dont Fabrice Pannekoucke, vice-président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes délégué à l'agriculture et aux espaces valléens et Sylvie Fayolle, vice-présidente du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes déléguée au tourisme

** dont Nicolas Gouvernel, commissaire adjoint à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes



Arve Pure : la déchèterie se mouille pour l'Arve... et le Giffre !



En fin d'année dernière, les élus de la Communauté de Communes étaient conviés à la déchèterie des Montagnes du Giffre, située à Tanninges, pour une visite des travaux réalisés grâce aux aides du dispositif Arve Pure allouées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse afin de réduire les rejets de micropolluants (hydrocarbures, solvants...) impactant les milieux naturels :

- Couverture et achat de bacs pour la dépose des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS),
- Couverture et mise sous rétention de l'abri de dépotage des huiles usagées
- Achat d'une cuve double paroi pour stocker l'AdBlue et le Gazole Non Routier (GNR),
- Achat d'armoires et de bacs de rétention pour l'atelier.

Le coût global de ces travaux est de 53 000 euros, financé à 40% par le dispositif Arve Pure ; le reste étant pris en charge par la Communauté de Communes. Présent pour l'occasion, Bruno Forel, président du Syndicat mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), a salué l'action de la collectivité et son exemplarité "vis-à-vis de la mise en œuvre d'équipements plus propres permettant de limiter les rejets dans le milieu naturel". Il a rappelé l'historique du dispositif Arve Pure et précisé "qu'il permet - jusqu'à fin 2023 - aux artisans, industriels et collectivités de bénéficier de subventions exceptionnelles jusqu'à 70 % du montant des investissements".

De son côté, Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes, a d'abord remercié les élus et les agents qui ont suivi ces travaux, puis encouragé les entreprises et les collectivités locales à profiter des aides financières actuellement disponibles pour mettre aux normes leurs installations, "d'autant plus qu'un accompagnement gratuit et personnalisé est proposé pour faciliter les démarches administratives des entreprises qui s'engagent".

→ Informations sur le dispositif Arve Pure (diagnostic gratuit, montage du dossier de demande de subvention...) auprès d'Hélène Bonne, technicienne SPANC / Arve Pure :

☎ 04 50 47 62 00
✉ h.bonne@montagnesdugiffre.fr



Projets de travaux, pensez à l'autorisation d'urbanisme !

Après avoir hiberné tout l'hiver, la belle saison insufflé en général l'énergie nécessaire pour entreprendre des travaux chez soi. Toutefois, ayez à l'esprit que les constructions ou travaux sont soumis, selon l'importance ou la nature, à une autorisation d'urbanisme, qu'il s'agisse d'une construction nouvelle, de travaux sur un bâtiment existant ou de modification (aspect extérieur, clôture...).

- Les constructions ou travaux non soumis à autorisation au titre du code de l'urbanisme ne signifient pas que vous ne devez pas respecter les règles d'urbanisme en vigueur, notamment les règles du plan local d'urbanisme.
- Une autorisation d'urbanisme est toujours délivrée sous réserve et respect du droit des tiers. Si les règles de droit privé ne sont pas vérifiées (article A 421-8 du code de l'urbanisme), il vous appartient tout de même de les respecter.
- Les réalisations sans autorisation d'urbanisme préalable ou les travaux réalisés non conformes à l'autorisation d'urbanisme délivrée sont des infractions aux règles d'urbanisme, donc considérés comme des délits qui engagent la responsabilité pénale, voire la responsabilité civile.
- Depuis 2022, l'intégralité des demandes d'autorisation d'urbanisme est accessible par voie électronique sur <https://sve.sirap.fr> (lors de la première connexion, vous devez créer un compte).

Pour vous guider dans vos démarches, la Communauté de Communes a mis en ligne sur son site Internet www.montagnesdugiffre.fr différents liens utiles.

Chaque mairie du territoire peut également vous apporter des précisions.

BRÈVE

Prenez le temps d'aller vite sur vos économies d'énergie !

Vous avez un projet de rénovation ou de construction ? Vous souhaitez changer ou améliorer votre mode de chauffage ? Vous hésitez entre changer les fenêtres ou faire des travaux d'isolation ? Haute-Savoie Rénovation Énergétique - service porté par les Certificats d'Économie d'Énergie, la Région, le Département et les Communautés de Communes - propose aux particuliers en maison individuelle, mais aussi aux copropriétés et au petit tertiaire privé, un parcours global d'accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement. En 2023, des permanences gratuites avec un agent qualifié sont ainsi proposées dans les Montagnes du Giffre, au siège de la Communauté de Communes à Tanninges, deux jeudis par mois de 9h à 12h.

→ Informations sur

☎ www.hsre.fr
☎ 04 56 19 19 19





Désormais, tous les emballages et papiers sont à trier !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la simplification du geste de tri s'est mise en place sur notre territoire... et partout en France. Les conteneurs bleus ont laissé leur place aux conteneurs jaunes. Outre le fait de faciliter le tri pour les usagers, ce nouveau système devrait réduire de 15% la production des déchets incinérables et augmenter les volumes d'emballages récupérés.



Deux nouveautés importantes sont à noter :

→ **Tous les emballages se trient.** Vous pouvez à présent trier les pots, les barquettes et les films en plastique, ainsi que tous les petits emballages métalliques (couvercles, capsules de café...).

→ **Un seul conteneur de tri jaune** pour déposer tous les emballages en plastique, métalliques y compris les petits cartons, briques alimentaires et papiers (journaux / magazines, publicités...).

C'est le SYndicat des Déchets, de l'Eau et de la VALorisation (SYDEVAL) qui pilote la communication autour de la simplification du geste de tri, avec l'appui des collectivités concernées. Outre les changements "visuels" opérés au niveau des conteneurs de tri (suppression des conteneurs bleus, nouvelle signalétique...), chaque foyer présent sur le territoire de la Communauté de Communes a reçu un courrier, ainsi qu'un mémo-tri avec les détails des bons gestes à adopter !



Localisez facilement le point d'apport le plus proche de chez vous !

Pour trouver le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous, consultez la carte interactive disponible sur :

www.montagnesdugiffre.fr

→ rubriques "Gestion des déchets" > Collecte sélective

Des découvertes à la carte, en mode hiver !



Nouvel outil grand public de valorisation de la destination Montagnes du Giffre, la carte touristique - dans sa version hiver - est désormais disponible gratuitement auprès des Offices de Tourisme.

Editée par le service "Promotion" de la Communauté de Communes, en adéquation avec la stratégie globale d'attractivité du territoire, sa réalisation a également mobilisé les compétences des équipes des offices de tourisme, qui sont au cœur des attentes de la clientèle en séjour.

D'un point de vue visuel, le support est identique à la carte consacrée aux activités de loisirs estivales éditée en 2021. Au recto, la carte illustrée permet - d'un seul coup d'œil - de situer les activités de loisirs proposées en saison hivernale, tandis qu'au verso, textes et photos suggèrent des idées de découvertes pour un séjour touristique agréable.

La Communauté de Communes, compétente sur la promotion du tourisme depuis 2017, continue à fédérer les acteurs du tourisme autour de la destination, "que ce soit à travers des outils de promotion communs, des temps de partage et de connaissance pour les agents des offices de tourisme. L'objectif est de valoriser l'offre touristique globale, notamment pour que chaque point d'accueil du territoire puisse avoir un même niveau d'information, le but étant de participer au parcours client", explique Martin Girat, vice-président de la Communauté de Communes délégué au tourisme.

→ Carte touristique disponible gratuitement auprès des offices de tourisme et en téléchargement (pdf) sur

www.montagnesdugiffre.fr



Marche rose : un beau succès populaire et de généreuses retombées !

En octobre dernier, près de 1 000 personnes se sont mobilisées à l'occasion de la 3^e marche rose organisée par l'association Arts de Vivre, en partenariat avec la Communauté de Communes et les communes du territoire, pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Plusieurs départs étaient organisés depuis les villages de vallée pour rejoindre - dans la bonne humeur - le lac Bleu à Morillon, principal lieu des festivités. Les dons et bénéfices collectés lors de la journée - 3 700 euros au total - ont été reversés au Comité féminin de Haute-Savoie et à l'association A Chacun son Everest.

Félicitation à l'association Arts de Vivre pour l'organisation sans faille et la bonne humeur communicative de ses membres. Merci aux communes et aux associations partenaires pour leur soutien indispensable à la réussite d'un tel événement. Et bravo à tous les participants pour la solidarité dont ils font preuve !

La 4^e édition, prévue le dimanche 22 octobre, est d'ores-et-déjà en cours de préparation - avec un rassemblement qui devrait être organisé cette année au Bois aux Dames à Samoëns.



De gauche à droite, Marie-Cécile Boué et Christelle Roussellet, respectivement secrétaire et présidente de l'association Arts de Vivre, et Sylvie Andrès, vice-présidente de la Communauté de Communes, déléguée à la vie sociale.



CONTENEURS
POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Règles "simples" pour le bien-être de tous !

Containers / Voluntary waste sites
Simple rules for the well-being of all !



En cas de débordement des conteneurs, merci de déposer vos déchets dans un autre point d'apport volontaire !

In the event of container overflow, please deposit your waste at another voluntary waste sites !



Petits ou gros, les cartons bruns ne doivent pas être mis dans les conteneurs. Ils sont à déposer à la déchèterie.

Big or small, brown cardboard must not be deposited in the containers. They are to be dropped off at the recycling center.



Pour éviter les nuisances sonores, notamment en ville, il est demandé aux usagers de ne pas jeter du verre entre 22h et 7h.

To avoid noise pollution, especially in town, it is asked users not to throw glass between 10 p.m. and 7 a.m.



Pour les vacanciers... N'attendez pas le jour de votre départ pour jeter vos déchets ! Essayez de les déposer progressivement durant votre séjour.

For tourists... Do not wait for the day of your departure to throw away your rubbish ! Try to drop them gradually during your stay.

Redevance des ordures ménagères : calendrier de facturation en 2023

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) permet de financer l'ensemble des services de collecte et de traitement des déchets dans les Montagnes du Giffre. Son montant, fixé chaque année par les élus de la Communauté de Communes, prend en compte les coûts du service de gestion des déchets, après déduction des recettes diverses comme la vente des produits recyclés ou les aides des éco-organismes.

Cette redevance est payable une fois par an par tout usager produisant des déchets et bénéficiant du service qu'il s'agisse d'un ménage, d'une administration, d'un commerce ou d'une entreprise. Afin de mieux traiter les dossiers, et répondre aux réclamations des usagers dans les meilleurs délais.

L'envoi des avis des sommes à payer - via le Trésor Public - est désormais échelonné du printemps jusqu'à l'automne selon le calendrier suivant :



- Mars : La Rivière-Enverse et Samoëns,
- Juin : Morillon et Taniinges
- Août : Mieussy et Sixt-Fer-à-Cheval
- Septembre : Châtillon-sur-Cluses et Verchaix
- Octobre : personnes seules en copropriété ou non
- Novembre : professionnels

Informations et formulaires de réclamation auprès du service de facturation de la redevance :

reom@montagnesdugiffre.fr

www.montagnesdugiffre.fr

→ rubriques "Gestion des déchets" > Redevance des ordures ménagères



VTT : la Communauté de Communes concentre ses efforts sur la pratique familiale

L'an dernier, les élus ont approuvé la modification de la compétence "Protection et mise en valeur de l'environnement", avec restitution aux communes de la gestion des itinéraires de VTT "à profil descendant" accessibles depuis les remontées mécaniques. "Ce type de piste, dont l'accessibilité est conditionnée par le fonctionnement des remontées mécaniques, ne représentent pas dans l'immédiat un intérêt communautaire. Nous préférons concentrer nos efforts autour du développement des pistes VTT classiques et celles destinées aux VTT à assistance électrique, notamment pour améliorer l'offre grand-public et familial", indique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes délégué à l'environnement.

Pour rappel, la Communauté de Communes a créé quatre itinéraires destinés aux VTT à assistance électrique en 2021. Les parcours couvrent l'intégralité des huit communes du territoire, sur des sentiers ou des chemins déjà existants et sécurisés, avec des liaisons entre chaque circuit qui permettent de réaliser des escapades plus longues. Un dépliant avec les cartes des parcours a été édité - il indique également les socioprofessionnels qui proposent de la location de VTT-AE. Par ailleurs, le détail des parcours ainsi que les traces GPS des itinéraires (au format GPX) sont disponibles sur :

www.montagnesdugiffre.fr





TRANSPORT

Quand mobilité rime avec proximité et nouveautés !



La desserte du territoire et la mobilité des personnes sont des axes essentiels d'attractivité, de développement économique et de maintien du lien social. C'est pourquoi la question des déplacements est au cœur des actions de la Communauté de Communes. L'ambition des élus est clairement affichée : offrir aux usagers un réseau performant, des services de qualité et favoriser les déplacements doux. Une accélération s'est engagée depuis 2021 se traduisant par la mise en route de nombreux projets. C'est le cas, par exemple, du dispositif Rezo pouce qui sera disponible avant l'été sur les communes du territoire.

Si la pratique de l'autostop existe déjà - et fonctionne même plutôt bien dans les territoires de montagne notamment chez les jeunes, le déploiement de Rezo Pouce va permettre de donner une visibilité plus importante à cette solution de déplacement sur le territoire. Ce dispositif s'inscrit en complément des solutions de mobilité existantes (lignes régulières, navettes saisonnières, transport scolaire) et à venir (pistes cyclables) et permettra de diversifier l'offre de transport. Concrètement, des arrêts d'autostop - matérialisés par un panneau vert avec un pouce - sont répartis sur les huit communes du territoire. "Les emplacements des arrêts sont définis en collaboration avec les municipalités à des endroits où l'automobiliste ne gêne pas la circulation et peut stationner aisément, bien souvent

Rezo Pouce permet d'allier trajet occasionnel et covoiturage

à proximité d'un arrêt de bus existant", explique Romaric Juvanon, chef de projet mobilité / transport à la Communauté de Communes. "Au lancement du dispositif, près de 50 arrêts seront identifiés. C'est une première vision qui sera amenée à évoluer et à être ajustée en fonction du retour des usagers". Avec Rezo Pouce, la Communauté de Communes veut ainsi proposer "une autre façon de se déplacer tout en assurant plus de sécurité aux autostoppeurs. Les conducteurs sont référencés sur Rezo Pouce et disposent d'un macaron distinctif. Libre alors aux autostoppeurs de choisir uniquement des chauffeurs du réseau ou toutes les voitures". Ainsi, le dispositif Rezo Pouce permet d'allier le trajet simple occasionnel et le covoiturage qui peut être plus régulier, pour se rendre au travail par exemple.



Chiffres-clés liés à la mobilité dans les Montagnes du Giffre :

→ 50%

des déplacements font moins de 3 km

→ 75%

des trajets en voiture se font avec une seule personne à bord du véhicule

→ 25%

des déplacements concernent les trajets domicile-travail



Service estival de transport collectif Cet été, oubliez votre voiture... empruntez les navettes !

En 2021, sur le modèle des navettes hivernales, la Communauté de Communes a lancé son premier service de navettes estivales, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des communes du territoire.

Accessibles à tous, habitants comme vacanciers, les navettes permettent de se déplacer facilement chaque été dans la vallée, depuis Mieussy jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval, et vers des sites particulièrement appréciés : Praz de Lys et Sommand, Joux Plane, lacs de Morillon et Samoëns, Cirque du Fer-à-Cheval, Lignon... "Que ce soit pour visiter les villages, aller voir de la famille, se rendre sur un départ de randonnée ou faire quelques courses, il est possible d'emprunter une navette... et de laisser sa voiture au garage", explique Romaric Juvanon, chef de projet mobilité / transport à la Communauté de Communes. "Le service fonctionne tous les jours, de 8h à 19h, avec des véhicules à basse émission qui roulent au gaz naturel. Ce type de bus émet 80% de CO2 de moins que l'essence et le moteur est deux fois plus silencieux qu'un moteur diesel".

Des tarifs attractifs et un service adapté aux besoins des usagers

De manière à inciter le plus grand nombre de personnes à privilégier ce mode de déplacement, les tarifs pratiqués sont particulièrement attractifs. Par exemple, la Communauté de Communes propose un abonnement "2 mois" à prix réduit, avec un nombre de trajets illimités durant la période de circulation des navettes. "Cette offre avantageuse est avant tout destinée aux habitants de vallée, notamment les plus jeunes qui peuvent ainsi se déplacer à moindre frais pour aller voir leurs amis, se rendre sur les bases de loisirs...". Afin de favoriser les mobilités douces, les navettes sont équipées d'un râtelier pouvant accueillir jusqu'à 6 vélos, "de quoi associer la navette et le vélo - ou l'inverse - pour réaliser de jolies boucles dans la vallée". Autre bonne nouvelle, le cadencement depuis la gare de Cluses "sera bien plus soutenu que l'an dernier avec 4 navettes supplémentaires par jour".

Avec un budget estimé à 250 000 euros, financé à 50% par la Région, le reste étant pris en charge par les collectivités locales et dans une moindre mesure par les usagers via l'achat des billets, cet investissement conséquent - et le travail minutieux réalisé avec les municipalités et les partenaires touristiques pour proposer un service adapté aux usages du territoire - montrent que la Communauté de Communes fait du développement des mobilités douces une priorité pour la vallée.



"C'est dit"

Cyril Cathelineau

Vice-président de la Communauté de Communes délégué à la mobilité

"Travail, études, loisirs, achats... la question des déplacements est au cœur de notre quotidien. La mobilité, d'une certaine façon, c'est la liberté de vivre, de faire société.

La mobilité, d'une certaine façon, c'est la liberté de vivre, de faire société.

Conscients que cette question est cruciale pour le développement de la vallée et la qualité de vie des citoyens, les élus de la Communauté de Communes ont souhaité engager un travail de fond pour améliorer les infrastructures de mobilité de proximité, en lien avec les usages du quotidien.

Cette politique locale ambitieuse - qui répond à des enjeux sociaux et environnementaux - engage notre territoire pour la décennie à venir tant les chantiers sont nombreux, notamment en matière d'aménagements cyclables.

Aussi, il est utile - et rassurant - de rappeler que nous travaillons main dans la main avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité organisatrice des mobilités sur notre territoire.

Notre détermination, la structuration récente de notre politique mobilité - avec la création d'une commission dédiée et l'arrivée d'un chef de projet - font que les élus et services régionaux se mettent à notre écoute et prennent en compte nos propositions. A titre d'exemple, la Région vient de voter une enveloppe supplémentaire de 2 millions d'euros sur les 5 prochaines années pour le financement des services de transport collectif dans la vallée.

Si l'enjeu de notre politique liée à la mobilité n'est pas d'éliminer la voiture, il convient d'en favoriser un usage plus collectif, ainsi que les alternatives crédibles sur un territoire comme le nôtre. Sans oublier de construire des complémentarités avec les services de mobilité offerts à d'autres échelons - départemental, régional et national.

Pratique du vélo Des itinéraires plus développés et sécurisés.



En 2022, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre a réalisé un schéma directeur cyclable à l'échelle du territoire. Il est le travail des élus et des services de la Communauté de Communes, auxquels ont été associés la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie, l'ADEME, les partenaires touristiques et associatifs.

Ce document synthétique offre désormais un cadre de travail commun pour agir de manière concertée en faveur de l'utilisation du vélo sur le territoire. Concrètement, **il permet de coordonner la réflexion sur les itinéraires à aménager et les services complémentaires à développer**, notamment pour inciter à la pratique du vélo.

Des pistes sécurisées pour donner envie de faire du vélo

"L'objectif est de créer un véritable réseau cyclable maillé autour d'axes structurants entre les communes et d'axes secondaires à l'intérieur des communes, aussi bien pour un usage quotidien type domicile-travail que pour un usage lié aux loisirs", explique Cyril Cathelineau, vice-président de la

Communauté de Communes délégué à la mobilité. Dans cette démarche, les élus de la Communauté de Communes ont notamment fixé deux priorités, "assurer la sécurité des cyclistes et permettre de se déplacer rapidement". C'est pourquoi sur les tronçons structurants, les pistes cyclables "seront en

quasi-totalité en site propre, c'est-à-dire avec une chaussée séparée des voies de circulation des véhicules à moteur. Cela devrait permettre de renforcer l'attractivité de notre réseau, d'autant plus pour les trajets courts du quotidien".

Dans la mesure du possible, "c'est à dire en fonction des contraintes foncières et environnementales qui pèsent sur un tel projet, nous souhaitons porter la largeur des pistes à 3 mètres, notamment pour rendre possible la circulation à deux de front dans chaque sens, faciliter les dépassements et surtout anticiper un flux de cyclistes important en période estivale".

Prioriser les aménagements au regard des investissements financiers

En l'état, **l'estimation du chiffrage des aménagements envisagés représente entre 20 et 25 millions d'euros pour les seuls axes structurants**. Si des aides financières sont possibles auprès de l'Etat (fonds mobilité actives), de la Région (contrat de plan Etat/Région) et du Département (plan départemental d'aménagements cyclables), "la réalisation de ces itinéraires représente tout de même un investissement conséquent pour la collectivité. Il est donc nécessaire d'avancer prudemment, de prioriser les travaux à réaliser au regard de la demande des usagers, actuels et potentiels, de la cohérence d'ensemble du réseau et des faisabilités de réalisation".

En parallèle, la Communauté de Communes accompagnera ou portera des actions d'accompagnement du citoyen vers la pratique du vélo. "Notre objectif est d'encourager cette pratique positive pour l'environnement et la santé, de créer les conditions d'un "écosystème vélo" intégré à l'échelle de la vallée", conclut Cyril Cathelineau.

Faire du vélo un vrai moyen de transport dans la vallée

La Communauté de Communes, lauréate du programme AVELO 2 de l'ADEME !

L'an dernier, en parallèle de la réalisation du schéma directeur cyclable, la Communauté de Communes a été lauréate de l'appel à projets "AVELO 2" de l'ADEME. Ce programme vise à accompagner les collectivités locales, plus particulièrement les territoires peu denses, dans le développement de politiques cyclables. L'accompagnement de l'ADEME a notamment permis le recrutement d'un chef de projet mobilité/ transport, chargé de mettre en œuvre et animer la politique cyclable du territoire.



"Au fil du Giffre" à Morillon à proximité du lac Bleu

Les grandes étapes du projet de pistes cyclables

- Identification des besoins : concertation locale, élaboration du schéma directeur cyclable
- Etudes préalables, en parallèle élaboration des dossiers de demande de subvention
- Enquête publique, puis déclaration d'utilité publique (DUP)
- Etudes d'avant-projet et autorisations réglementaires, notamment au niveau environnemental
- Aménagement foncier et acquisition des terrains
- Lancement des travaux

La voie-douce "Au fil du Giffre", aussi une infrastructure du quotidien

La voie-douce "Au fil du Giffre" est un équipement structurant pour le territoire. Aménagée par la Communauté de Communes, le sentier permet actuellement de relier Taninges à Sixt-Fer-à-Cheval - dans un sens ou dans l'autre, avec un revêtement de type chemin.

Véritable produit touristique et de loisirs, cet aménagement peut également devenir une infrastructure du quotidien, notamment grâce aux rabattements locaux - déjà existants ou à aménager - qui permettent de rejoindre facilement les centres-bourgs ou les futures pistes cyclables.

Cet itinéraire, très apprécié des habitants et des vacanciers, "est essentiel dans le développement global de la mobilité douce. C'est pourquoi la Communauté de Communes souhaite poursuivre son aménagement", explique Pauline Leterte, technicienne environnement / espaces naturels à la Communauté de Communes. "Parmi les chantiers prioritaires, il y a bien entendu l'aménagement de la liaison Taninges - Mieussy ou l'amélioration du tracé entre Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval. Nous souhaitons également sécuriser certains franchissements, par exemple le pont des Thézières à Taninges, ou améliorer la signalétique, notamment à proximité des points d'accès". Une liaison avec la voie-verte Léman-Mont-Blanc à Marignier est aussi envisagée, "mais dans un futur plus lointain", conclut Pauline Leterte.

> Un dépliant d'information est disponible gratuitement auprès des offices de tourisme et en téléchargement (pdf)

www.montagnesdugiffre.fr





Convention Territoriale Globale (CTG)

Un projet social pour le territoire des Montagnes du Giffre

En fin d'année dernière, un moment protocolaire important dans la vie de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre s'est déroulé à la crèche des Loupiots à Samoëns. Il s'agissait de la signature officielle de la première Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de la Haute-Savoie, en présence de Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes et de Flavie Vercoutère, présidente de la CAF 74. Les maires et élus de la vallée, les conseillers départementaux du canton de Cluses, Marie-Antoinette Métral et Jean-Philippe Mas, ainsi que les représentants des structures d'accueil collectif et plusieurs assistantes maternelles du territoire étaient également présents.

Articuler les politiques sociales avec les besoins des habitants

Dans son discours, Sylvie Andrés, vice-présidente de la Communauté de Communes déléguée à la vie sociale a chaleureusement remercié tous ceux qui ont participé à la construction du projet social du territoire. "véritable diagnostic partagé qui nous permet déjà de mieux articuler les politiques familiales et sociales avec les besoins des habitants et les évolutions du territoire".

"Aujourd'hui, si la signature de la CTG pour la période 2021-2024 est avant tout un acte symbolique - car nous avons déjà engagé un certain nombre d'actions aux côtés de la CAF depuis une année, comme la création du Relais Petite Enfance inauguré ce soir - ce moment officiel vient récompenser le travail collectif mené sur plusieurs mois avec les forces vives de la vallée, les habitants, les élus et les partenaires institutionnels et associatifs pour élaborer un projet social de territoire attractif et innovant".

De son côté, Flavie Vercoutère, présidente de la CAF 74, a rappelé que la CTG est "un formidable levier pour faciliter et optimiser le travail entre la CAF et votre territoire. Résultat, une action sociale plus perceptible et plus efficace pour vos habitants". Elle a ensuite souligné la qualité du travail réalisé et la dynamique engagée localement pour construire ce projet social. "Dynamiques, vous l'êtes, et c'est bien cette impulsion forte que vous souhaitez insuffler à votre projet de territoire qui anime également la démarche CTG !".



Une Convention territoriale globale pour coordonner des actions prioritaires jusqu'en 2024.

La CTG est signée entre la CAF de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et les 8 communes qui la composent : Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges et Verchaix.

La CTG 2021-2024 élaborée collectivement à partir de constats partagés sur les caractéristiques et les problématiques du territoire, vise à pérenniser et optimiser l'offre de services existante et développer une offre nouvelle pour mieux couvrir les besoins des habitants du territoire des Montagnes du Giffre. Elle s'appuiera sur de nombreux axes déjà investis par les collectivités locales : petite enfance, enfance et jeunesse, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale...

Des actions prioritaires sur la période 2021-2024 ont été définies, notamment :

- Accroître le nombre de places d'accueil du jeune enfant (en fonction des opportunités de déménagement des structures actuelles),
- Créer un Relais Petite Enfance (RPE),
- Editer un guide des modes de garde à l'échelle du territoire,
- Mettre en place un cycle de formations baby-sitting et BAFA pour les jeunes,
- Développer une offre multisport de loisirs,
- Mettre en place un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
- Soutenir les échanges de savoirs intergénérationnels,
- Encourager la montée en puissance d'espaces France services.

Focus : des actions déjà engagées...



Chantiers jeunes : un dispositif pour faire vivre la solidarité !

En 2021, un dispositif a été lancé par les animateurs de l'accueil jeunes : pendant les vacances scolaires, des chantiers permettent aux jeunes de 11 à 17 ans de réaliser des missions dans des domaines variés : bricolage, peinture, entretien des espaces verts, logistique...

La nature des travaux est établie en fonction des besoins, par les communes du territoire, premiers partenaires du dispositif. En contrepartie, les jeunes bénéficient d'activités culturelles ou sportives offertes et de cartes cadeaux. Un principe gagnant-gagnant afin de valoriser les efforts consentis par chacun.

Cette action a une forte visée pédagogique et permet d'accompagner concrètement les jeunes dans la prise d'autonomie. **Il constitue une opportunité pour eux d'appréhender le monde du travail et de favoriser leur implication dans la vie citoyenne locale.** C'est pourquoi les jeunes sont encadrés et accompagnés tout au long de leurs missions.

Depuis 2021, déjà 6 chantiers jeunes réalisés grâce au soutien des mairies :

- Novembre 2021 à la Rivière-Enverse
- Février 2022 à Taninges
- Avril 2022 à Samoëns
- Novembre 2022 à Sixt-Fer-à-Cheval
- Février 2023 à Taninges



Chantier jeunes à Sixt-Fer-à-Cheval en novembre 2022, encadré par Lucien Pignon (sur la gauche), animateur à la Communauté de Communes.



Baby-sitting : des jeunes formés avec succès !



Les 16 nouveaux "baby-sitters", en compagnie des partenaires de l'action.

En fin d'année dernière, 16 jeunes ont suivi avec sérieux et enthousiasme la première formation "baby-sitting" organisée par la Communauté de Communes avec l'appui des professionnels des structures d'accueil collectif du territoire. Entre modules théoriques sur 4 demi-journées et immersion dans les crèches lors des vacances scolaires, plusieurs thématiques ont pu être abordées avec les adolescents : développement et besoins de l'enfant (hygiène, sécurité, sommeil, alimentation...), activités à proposer en fonction des âges, pratiques en termes de rémunération, législation du travail...

Lors de la dernière séance, Sylvie Andrés, vice-présidente de la Communauté de Communes déléguée à la vie sociale, leur a remis un certificat à faire valoir auprès des parents. **Tous intègrent le réseau "baby-sitter" des Montagnes du Giffre : ils peuvent ainsi être contactés plus facilement par les familles.** "Ce type de formation est proposée pour que les jeunes soient plus confiants dans leur activité auprès des enfants et pour rassurer les parents sur leur capacité à exercer", explique Sylvie Andrés. "Cette formation sert donc à pointer des connaissances qu'ils ont déjà ou qu'ils ignoraient. Elle permet aussi aux jeunes de découvrir les métiers de la petite enfance et de l'animation, notamment par l'immersion dans les structures d'accueil".



Avis aux familles qui cherchent des baby-sitters, merci de contacter la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre pour être mis en relation.

✉ accueil@montagnesdugiffre.fr

☎ 04 50 47 62 00

Relais Petite Enfance : un nouveau service pour les assistantes maternelles et les familles



L'an dernier, afin de répondre aux besoins des familles et des professionnels de la petite enfance, un Relais Petite Enfance (RPE) a ouvert ses portes dans les Montagnes du Giffre. Ce service de proximité - gratuit - propose des permanences pour les parents, futurs parents et assistantes maternelles, ainsi que des ateliers d'éveil pour les enfants avec leur assistante maternelle.

Le RPE a pour mission d'être un point de référence - un guichet unique - pour les familles et les professionnels de la petite enfance sur l'ensemble des modes d'accueil, individuel ou collectif, le soutien à la parentalité, la formation...

"Centraliser les demandes en matière d'accueil nous permet d'avoir une meilleure visibilité des besoins afin de mieux y répondre", explique Marion Talbot, animatrice du RPE. "Le RPE est aussi un lieu qui permet aux assistantes maternelles de bénéficier de temps collectifs autour d'activités adaptées aux jeunes enfants. Ces moments permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles, de tisser des liens ou de s'accompagner mutuellement". Depuis cette année, le RPE organise par exemple des séances d'analyse de la pratique professionnelle avec une psychologue ou des formations Sauveteur Secouriste au Travail (SST), "des temps proposés gratuitement aux assistantes maternelles qui rencontrent un grand succès", se félicite Marion Talbot.



Élus, techniciens territoriaux et assistantes maternelles réunis pour célébrer la mise en place d'ateliers au Pôle Médico-Social de Taninges.



Un partenariat réussi entre la Communauté de Communes et le Département !

Depuis le mois de février, des ateliers du RPE sont proposés au Pôle Médico-Social du Haut-Giffre à Taninges, en complément de ceux déjà proposés dans les crèches de Mieussy et Samoëns. Cette belle initiative est le fruit d'un partenariat entre la Communauté de Communes et le Département, via le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI). "Les missions du RPE s'inscrivent en complément de celles de la PMI, notamment pour l'agrément, la formation initiale ou le suivi des assistantes maternelles, d'où notre proposition", explique Sylvie Andrès, vice-présidente de la Communauté de Communes déléguée à la vie sociale.

Par ailleurs, le Pôle Médico-Social, situé à Mélan à proximité de l'école, est facilement accessible pour les assistantes maternelles du secteur, "d'autant plus pour celles qui s'occupent de plusieurs enfants et qui doivent par conséquent se déplacer à pied". Le lieu est aussi bien équipé, avec du mobilier petite enfance et des jeux de motricité (parcours, module, tapis...), "de quoi accueillir les assistantes maternelles, les parents et les enfants dans un espace adapté et convivial".



Yann Guebey, double champion du monde !

En mars dernier, lors des championnats du monde de ski de fond adapté à Seefeld (Autriche), Yann Guebey a décroché deux médailles d'or, d'abord en individuel (15 km skating), puis en relais hommes avec ses compères Titouan Dubois et Gaël Salomon.

Licencié durant 16 ans au Ski club nordique Praz de Lys-Sommand, Yann est soutenu financièrement depuis de nombreuses années par la Communauté de Communes dans le cadre de la politique de soutien aux jeunes sportifs de haut-niveau.

Né en 1999, Yann Guebey vit à Mieussy chez ses parents Nathalie et Michel qui le soutiennent dans ses performances. Il est sélectionné en équipe de France de ski de fond (sport adapté) depuis la saison 2015-2016. Aux championnats de France, Yann a été médaillé d'or en style classique et médaillé d'or en skating. Il a également été vice-champion d'Europe de relais INAS et troisième aux championnats du monde de relais INAS à Gourette dans les Pyrénées.

> Informations sur le soutien aux jeunes sportifs sur www.montagnesdugiffre.fr



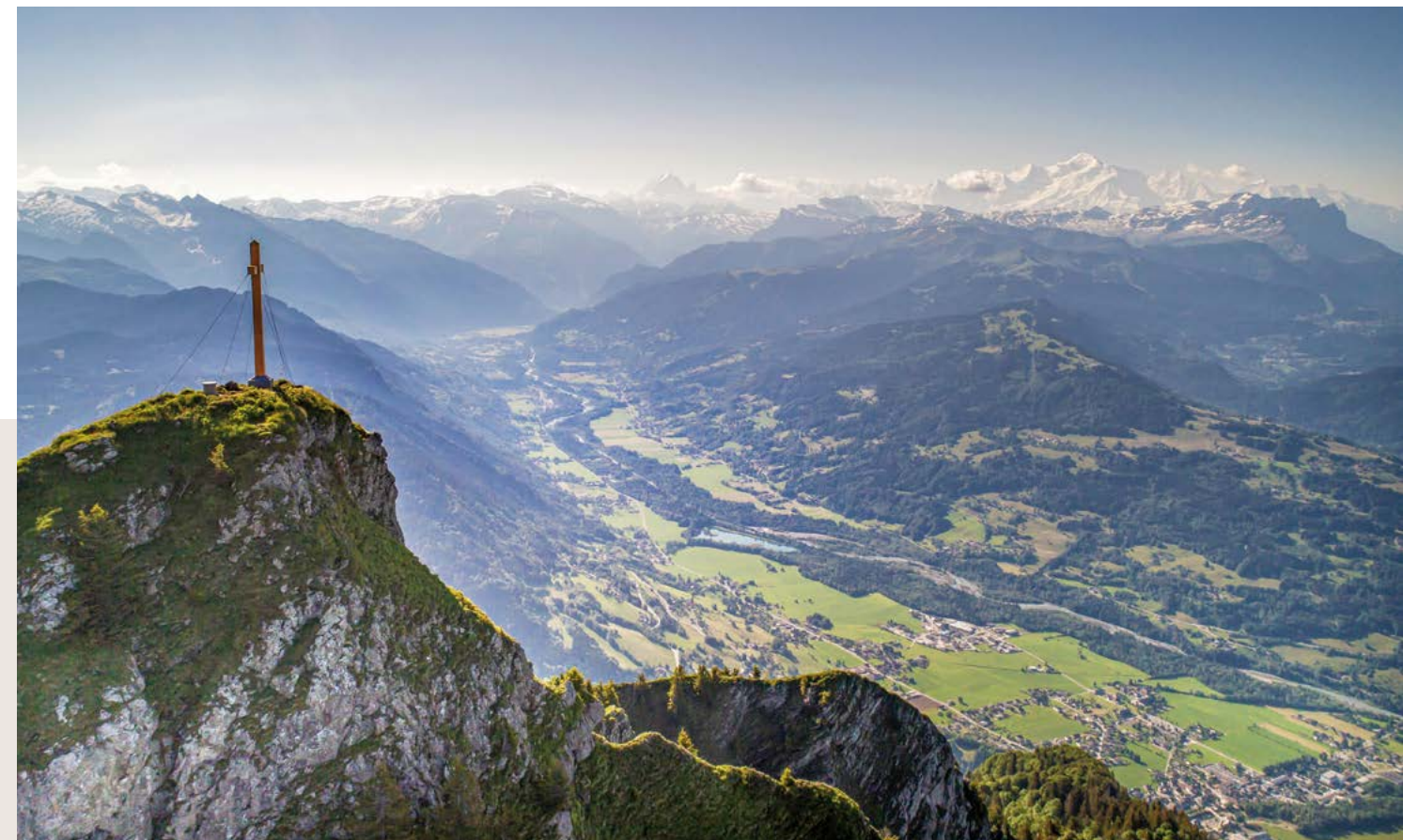
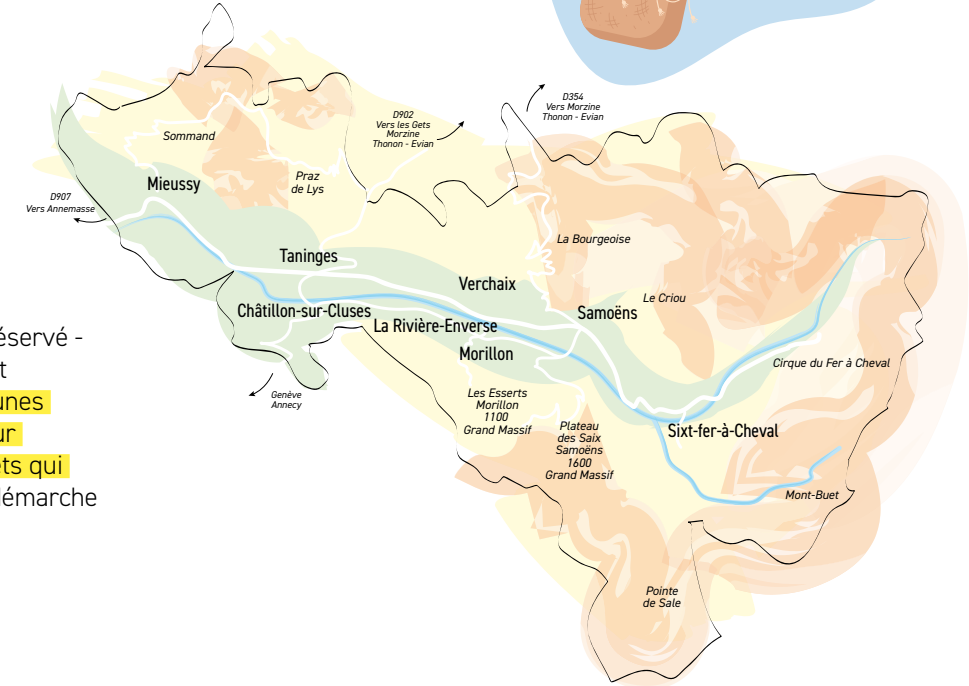
Les Montagnes du Giffre, vues du ciel...



Le territoire, comme vous ne l'avez jamais vu (ou presque), c'est ici !

Depuis le ciel, cette sélection - non exhaustive - de photos montre tout ce qui fait le charme des Montagnes du Giffre, territoire niché entre la vallée de l'Arve et le Chablais.

Un espace géographique cohérent et préservé - entre lacs et montagnes - avec le torrent du Giffre comme fil d'Ariane, huit communes engagées à travailler collectivement pour accompagner la mise en œuvre de projets qui répondent aux enjeux locaux dans une démarche de développement durable et solidaire.



↑ Avec le Pic du Marcelly - qui culmine à 1 999 m d'altitude - comme tour de guet, la vallée du Giffre se découvre... Elle s'étend sur 35 km depuis Mieussy jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval, où elle vient buter contre les vertigineuses parois des Cirques des Fonts et du Fer-à-Cheval.



↑ Au premier plan, la commune de **Châtillon sur Cluses** - porte naturelle du territoire - est à cheval sur deux vallées : la vallée de l'Arve au sud et la Vallée du Giffre au nord.

→ A l'extrémité Ouest du territoire, la commune de **Mieussy** - constituée d'un cœur de village et d'une dizaine de petits hameaux - est l'autre porte d'entrée du territoire.



↑ Principale commune de la vallée - près de 3 500 habitants y vivent à l'année - **Taninges** est située à la croisée des chemin : Samoëns à l'Est, Mieussy à l'Ouest, Les Gets au Nord et Châtillon-sur-Cluses au Sud.

↑ La commune de **Verchaix** s'étend du Giffre à l'alpage de Joux Plane en passant par le plateau de Loëx. Situé sur le versant ensoleillé de la vallée, le centre-bourg est niché à 788 m d'altitude.

← Torrent de montagne alimenté par les innombrables cascades du Bout du Monde et du Fer-à-Cheval, le Giffre se fait étroit et profond dans les gorges des Tines à Sixt-Fer-à-Cheval pour se laisser gagner par ses envies de largesse plus en aval. En arrière-plan, sur la gauche, le hameau du Plan situé sur la commune de **La Rivière-Enverse**.



↑ Le village de **Morillon** résulte de l'unification de l'ancien village avec les différents hameaux alentours situés à 700 m d'altitude, et de la station de Morillon 1100, qui s'est développée 400 mètres plus haut. Sur la gauche, Le Lac Bleu - situé sur les bords du Giffre - est un lieu de promenade et d'activités de plein air très prisé des locaux et des touristes.

→ Sur la gauche, la plaine des Vallons située à Samoëns est parfaitement visible lorsque l'on prend un peu d'altitude. En arrière-plan, la Pointe de Sales, impressionnante proue à l'extrémité nord de la chaîne des Fiz, semble dominer cette partie du territoire.



↑ Principale commune touristique de la vallée, **Samoëns** est le pays des Sept Monts, ces montagnes pastorales qui entourent le centre-bourg. Au premier plan, on distingue la place du Gros Tilleul, avec son arbre emblématique planté au 15^e siècle. En arrière-plan, l'aiguille de Criou qui culmine à 2 207m.

↑ **Sixt-Fer-à-Cheval** - village au cœur des montagnes - est d'abord réputé pour ses sites naturels classés, comme le Cirque du Fer-à-Cheval ou la Cascade du Rouget. La commune est reliée par une seule route au reste de la vallée par le passage des gorges des Tines, verrou glaciaire qui sépare le village du reste du territoire.

Carte et guide des itinéraires des Montagnes du Giffre

Le topo-guide offre une sélection de 32 itinéraires de balades familiales (niveau très facile à assez facile, faible dénivelé, maximum 3h30 aller-retour).
 ➤ En vente (3 euros) dans les offices de tourisme et chez certains commerçants. Liste des points de vente sur

www.montagnesdugiffre.fr



Le carto-guide recense les 650 kilomètres de sentiers balisés du territoire et propose une sélection de 55 balades commentées.
 ➤ Carte au 1/30000^{ème}
 ➤ En vente (6 euros) dans les offices de tourisme et chez certains commerçants. Liste des points de vente sur

www.montagnesdugiffre.fr



Venez faire un tour au Tour !

DANS LES MONTAGNES DU GIFFRE
9, 15 ET 16 JUILLET

TOUR
de
France

Tour de France **Parcours 2023**

> 9 juillet : Etape du Tour (152 km)



Sur les mêmes routes et dans les mêmes conditions que les cyclistes professionnels, 16 000 cyclistes amateurs rejoindront Morzine-Les Portes du Soleil depuis Annemasse, sur le même parcours que la 14^e étape du Tour de France !

> 15 juillet : Etape 14 (152 km)

Entre Annemasse et Morzine-Les Portes du Soleil.
Passage des coureurs par Mieussy > Sommand > Col de la Ramaz
> Praz de Lys > Taninges > Verchaix > Samoëns > Col de Joux Plane

> 16 juillet : Etape 15 (180 km)

Entre Les Gets-Les Portes du Soleil et Saint-Gervais Mont-Blanc
Passage des coureurs par Taninges > Châtillon-sur-Cluses

De nombreuses animations
à découvrir pendant l'évènement !

Renseignez-vous auprès des offices
de tourisme ou sur

destination-montagnesdugiffre.fr